

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Voiture Mobility : utilisation en hausse

En septembre 2009, le Conseil de ville de Saint-Imier décidait d'associer la Municipalité à une expérience de valorisation de la mobilité douce. Cette décision se concrétisait par une garantie annuelle de déficit de CHF 12'000.- pour couvrir les frais engendrés par la voiture rouge «siglée Mobility» et parquée devant la gare imérienne. Selon la décision prise, cette couverture de déficit s'appliquait aux exercices 2010 et 2011. Fort heureusement, l'utilisation effective de ce véhicule l'an dernier limite la participation communale à CHF 1'083.- Les statistiques indiquent que ce véhicule a parcouru 1'186 kilomètres via 223 courses. Décembre avec 35 sollicitations, juin avec 29 utilisations et mai avec 24 utilisations constituent le podium des mois où ce véhicule s'est retrouvé le plus souvent sur les routes. Pour mémoire, le concept Mobility favorise une utilisation rationnelle d'une voiture. Sous certaines conditions, dont celle d'être coopérateur de la société, et détaillées sur le site www.mobility.ch, plusieurs conducteurs se déplacent à bord d'un seul et même véhicule. Après des débuts confidentiels, la voiture Mobility stationnée à Saint-Imier semble séduire un public de plus en plus large.

Nonagénaire

Le 21 janvier 2011, M. Raymond Glück, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue de Tivoli 46, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Elisabeth Racine pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires, à savoir deux vrenelis et un bouquet de fleurs.

Saint-Imier, mercredi 26 janvier 2011
(cm)